

## SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



CHIEF OPERATING OFFICER

Bruxelles, le **26 OCT. 2012**  
EEAS.MDR.C3/AM Ares(2012)

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer que nous cherchons un expert national (END) en vue de son détachement auprès du Service européen pour l'Action extérieure au titre de la décision de la Haute Représentante du 23.03.2011 fixant le régime applicable aux END<sup>1</sup>.

Vous trouverez en annexe le profil que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre aux différents Ministères compétents afin de générer des candidatures adéquates.

Les candidatures seront transmises exclusivement par les Représentations permanentes à la Division EEAS.MDR.C3 « Sélection et recrutement des agents contractuels, experts nationaux détachés, jeunes experts en délégations et stagiaires » et non à la Division directement concernée.

Les Représentations permanentes sont priées d'envoyer ces candidatures exclusivement par e-mail à [EEAS-MDR-C3-SNE-HQ-OTHERS@eeas.europa.eu](mailto:EEAS-MDR-C3-SNE-HQ-OTHERS@eeas.europa.eu)

Les candidats doivent rédiger un CV en anglais ou français, en format PDF ou Word, selon le modèle européen qu'ils pourront trouver à l'adresse suivante: <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>.

Seules les candidatures nous parvenant pour le **16 novembre 2012** seront traitées et considérées comme répondant à l'avis de vacance.

Ces candidatures seront examinées par mes services, qui organiseront **dans le courant de novembre 2012** un panel d'entretiens de sélection pour ledit poste en vue de son pourvoi dans les meilleurs délais et dans les limites des ressources budgétaires.

---

<sup>1</sup> Décision de la Haute Représentante du 23.03.2011 fixant le régime applicable aux Experts nationaux détachés auprès du Service européen pour l'Action extérieure.

Je voudrais vous demander d'attirer l'attention des différents Ministères et services concernés sur le respect des règles de protection des données à caractère personnel et les informer que l'EEAS de son côté met en œuvre les dispositions du Règlement (EC) 45/2001. Les éventuels candidats devraient être informés que leur CV sera diffusé aux services du SEAE impliqués dans leur sélection et la gestion de leur détachement ainsi qu'aux Divisions concernées.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de ma haute considération.



**PATRICK CHILD**  
Managing Directeur

Pour le Chief Operating Officer

**Annexes:**

- Décision de la Haute Représentante du 23.03.2011
- Publication du poste
- Description de poste

**Copies :** Mme Theodourou-Kalogirou, Chef de Division EEAS.MDR.C3  
Mr Klaar, Chef de Division, EEAS.MDR.C1  
Mr Skoog, Directeur EEAS.G